

**SECTEUR DE FORMATION 11 – FABRICATION MÉCANIQUE**

**TECHNIQUES DE GÉNIE MÉCANIQUE  
(DEC 241.A0)**

**TABLEAUX D'HARMONISATION**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Présentation .....</b>	<b>1</b>
<b>Programmes d'études en lien d'harmonisation .....</b>	<b>1</b>
<b>Information sur les tableaux d'harmonisation.....</b>	<b>1</b>
<b>Tableaux d'harmonisation interordres .....</b>	<b>3</b>
Techniques de génie mécanique et Techniques d'usinage .....	5
Techniques d'usinage et Techniques de génie mécanique .....	7
Techniques de génie mécanique et Dessin industriel .....	9
Dessin industriel et Techniques de génie mécanique .....	11
Techniques de génie mécanique et Usinage sur machines-outils à commande numérique .....	13
Usinage sur machines-outils à commande numérique et Techniques de génie mécanique .....	14
<b>Tableaux d'harmonisation intra-ordres .....</b>	<b>15</b>
Techniques de génie mécanique et Techniques de génie aérospatial .....	17
Techniques de génie aérospatial et Techniques de génie mécanique .....	19
Techniques de génie mécanique et Technologie du génie industriel.....	21
Technologie du génie industriel et Techniques de génie mécanique.....	23
Techniques de génie mécanique et Techniques de la plasturgie .....	24
Techniques de la plasturgie et Techniques de génie mécanique .....	25



## Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques de génie mécanique* (DEC 241.A0) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

## Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Techniques de génie mécanique* (DEC 241.A0) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Techniques d'usinage (DEP 5223);
- Dessin industriel (DEP 5225);
- Usinage sur machines-outils à commande numérique (ASP 5224);
- Techniques de génie aérospatial (DEC 280.B0);
- Technologie du génie industriel (DEC 235.B0);
- Techniques de la plasturgie (DEC 241.B0).

## Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés selon les rubriques suivantes : les tableaux d'harmonisation interordres qui font l'objet de la première partie et les tableaux d'harmonisation intra-ordre qui sont regroupés dans une deuxième et dernière partie.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence<sup>1</sup> et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

---

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

## **Tableaux d'harmonisation interordres**





**Programme de provenance :** Techniques de génie mécanique  
2000

**Programme de destination :** Techniques d'usinage  
1999

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de génie mécanique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'usinage, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques de génie mécanique*</b> <b>2000</b> <b>DEC – 241.A0</b> <b>42 compétences, 2 130 heures</b>		<b>Techniques d'usinage</b> <b>1999</b> <b>DEP – 5223</b> <b>27 compétences, 1 800 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
012E	Résoudre des problèmes appliqués à la mécanique industrielle	372024	Résoudre les problèmes mathématiques liés à l'usinage conventionnel
012F	Interpréter des dessins techniques	372035	Interpréter des dessins techniques
012G	Produire des croquis	372083	Produire des croquis
012H	Interpréter de l'information technique concernant les matériaux et les procédés de fabrication	372072	Interpréter de l'information technique concernant les matériaux et les procédés de fabrication
012P	Effectuer le relevé et l'interprétation de mesures	372054	Effectuer le relevé et l'interprétation de mesures
012Q	Conduire un tour conventionnel	372096	Effectuer des travaux de tournage cylindrique intérieur
		et	
		372105	Effectuer des travaux de tournage cylindrique intérieur
012R	Conduire une fraiseuse conventionnelle	372118	Effectuer des travaux d'usinage parallèle et perpendiculaire sur fraiseuse

\* Ce programme présente un tronc commun obligatoire de 23 compétences. De plus, il propose aux établissements une série de compétences au choix pour tenir compte des besoins régionaux et permettre une spécialisation accrue, notamment en conception et en fabrication. L'établissement devra retenir entre 7 et 10 compétences parmi 19 compétences proposées.

012V	Conduire une machine-outil à commande numérique	372206	Usiner des pièces simples au tour à commande numérique
		et	
		372226	Usiner des pièces simples au centre d'usinage
012W	Effectuer la programmation manuelle d'un centre d'usinage	372214	Effectuer la programmation manuelle d'un centre d'usinage
0133	Effectuer la programmation manuelle d'un tour à commande numérique	372194	Effectuer la programmation manuelle d'un tour à commande numérique
012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail	372153	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail

**Programme de provenance :** Techniques d'usinage  
1999

**Programme de destination :** Techniques de génie mécanique  
2000

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'usinage peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de génie mécanique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques d'usinage 1999 DEP – 5223 27 compétences, 1 800 heures</b>		<b>Techniques de génie mécanique* 2000 DEC – 241.A0 42 compétences, 2 130 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
372035	Interpréter des dessins techniques	012F	Interpréter des dessins techniques
372054	Effectuer le relevé et l'interprétation de mesures	012P	Effectuer le relevé et l'interprétation de mesures
372083	Produire des croquis	012G	Produire des croquis
372096	Effectuer des travaux de tournage cylindrique extérieur	012Q	Conduire un tour conventionnel
et			
372105	Effectuer des travaux de tournage cylindrique intérieur		
et			
372125	Usiner des filets au tour		
372118	Effectuer des travaux d'usinage parallèle et perpendiculaire sur fraiseuse	012R	Conduire une fraiseuse conventionnelle
et			
372133	Effectuer des travaux de perçage et d'alésage sur fraiseuse		
et			
372178	Effectuer des travaux d'usinage angulaire et circulaire sur fraiseuse		

\* Ce programme présente un tronc commun obligatoire de 23 compétences. De plus, il propose aux établissements une série de compétences au choix pour tenir compte des besoins régionaux et permettre une spécialisation accrue, notamment en conception et en fabrication. L'établissement devra retenir entre 7 et 10 compétences parmi 19 compétences proposées.

372153	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail	012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail
372194	Effectuer la programmation manuelle d'un tour à commande numérique	0133	Effectuer la programmation manuelle d'un tour à commande numérique
372214	Effectuer la programmation manuelle d'un centre d'usinage	012W	Effectuer la programmation manuelle d'un centre d'usinage
372206	Usiner des pièces simples au tour à commande numérique	012V	Conduire une machine-outil à commande numérique
et			
372226	Usiner des pièces simples au centre d'usinage		

**Programme de provenance :** Techniques de génie mécanique  
2000

**Programme de destination :** Dessin industriel  
1999

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de génie mécanique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Dessin industriel, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques de génie mécanique*</b> <b>2000</b> <b>DEC – 241.A0</b> <b>42 compétences, 2 130 heures</b>		<b>Dessin industriel</b> <b>1999</b> <b>DEP – 5225</b> <b>25 compétences, 1 800 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
012E	Résoudre des problèmes appliqués à la mécanique industrielle	372324	Résoudre des problèmes appliqués au dessin industriel
012F	Interpréter des dessins techniques	372035	Interpréter des dessins techniques
012G	Produire des croquis	372335	Produire des croquis
012N	Produire les dessins de détail de pièces mécaniques	372356	Produire les dessins de détail de pièces mécaniques
012U	Produire des dessins d'ensemble	372395	Produire des dessins d'ensemble
012H	Interpréter de l'information technique concernant les matériaux et les procédés de fabrication	372386	Interpréter de l'information technique concernant les matériaux et les procédés de fabrication
012M	Exploiter un poste de travail informatisé	372345	Exploiter un poste de travail informatisé
012P	Effectuer le relevé et l'interprétation de mesures	372054	Effectuer le relevé et l'interprétation de mesures
012S	Déterminer des tolérances dimensionnelles	372414	Déterminer des tolérances dimensionnelles

\* Ce programme présente un tronc commun obligatoire de 23 compétences. De plus, il propose aux établissements une série de compétences au choix pour tenir compte des besoins régionaux et permettre une spécialisation accrue, notamment en conception et en fabrication. L'établissement devra retenir entre 7 et 10 compétences parmi 19 compétences proposées.

012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail	372153	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail
013B	Produire des dessins de développement	372446	Produire des dessins de développement
013C	Exploiter les fonctions spécialisées d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur	372407	Exploiter les fonctions spécialisées d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur
013D	Modéliser un objet en trois dimensions	372456	Modéliser un objet en trois dimensions

**Programme de provenance :** Dessin industriel  
1999

**Programme de destination :** Techniques de génie mécanique  
2000

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Dessin industriel peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de génie mécanique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Dessin industriel 1999 DEP – 5225 25 compétences, 1 800 heures</b>		<b>Techniques de génie mécanique* 2000 DEC – 241.A0 42 compétences, 2 130 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
372035	Interpréter des dessins techniques	012F	Interpréter des dessins techniques
372335	Produire des croquis	012G	Produire des croquis
372356	Produire les dessins de détail de pièces mécaniques	012N	Produire les dessins de détail de pièces mécaniques
372395	Produire des dessins d'ensemble	012U	Produire des dessins d'ensemble
372345	Exploiter un poste de travail informatisé	012M	Exploiter un poste de travail informatisé
372407	Exploiter les fonctions spécialisées d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur	013C	Exploiter les fonctions spécialisées d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur
372054	Effectuer le relevé et l'interprétation de mesures	012P	Effectuer le relevé et l'interprétation de mesures
372414	Déterminer des tolérances dimensionnelles	012S	Déterminer des tolérances dimensionnelles
372446	Produire des dessins de développement	013B	Produire des dessins de développement

\* Ce programme présente un tronc commun obligatoire de 23 compétences. De plus, il propose aux établissements une série de compétences au choix pour tenir compte des besoins régionaux et permettre une spécialisation accrue, notamment en conception et en fabrication. L'établissement devra retenir entre 7 et 10 compétences parmi 19 compétences proposées.

372456	Modéliser un objet en trois dimensions	013D	Modéliser un objet en trois dimensions
372153	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail	012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail



**Programme de provenance :** Techniques de génie mécanique  
2000

**Programme de destination :** Usinage sur machines-outils à commande numérique  
1999

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de génie mécanique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Usinage sur machines-outils à commande numérique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques de génie mécanique*</b> <b>2000</b> <b>DEC – 241.A0</b> <b>42 compétences, 2 130 heures</b>		<b>Usinage sur machines-outils à commande numérique</b> <b>1999</b> <b>ASP – 5224</b> <b>13 compétences, 885 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
012V	Conduire une machine-outil à commande numérique	372206	Usiner des pièces simples au tour à commande numérique
		et	
		372226	Usiner des pièces simples au centre d'usinage
012W	Effectuer la programmation manuelle d'un centre d'usinage	372214	Effectuer la programmation manuelle d'un centre d'usinage
0133	Effectuer la programmation manuelle d'un tour à commande numérique	372194	Effectuer la programmation manuelle d'un tour à commande numérique
0135	Effectuer de la programmation automatique	372314	Effectuer de la programmation automatique
012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail	372153	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail

\* Ce programme présente un tronc commun obligatoire de 23 compétences. De plus, il propose aux établissements une série de compétences au choix pour tenir compte des besoins régionaux et permettre une spécialisation accrue, notamment en conception et en fabrication. L'établissement devra retenir entre 7 et 10 compétences parmi 19 compétences proposées.

**Programme de provenance :** Usinage sur machines-outils à commande numérique  
1999

**Programme de destination :** Techniques de génie mécanique  
2000

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Usinage sur machines-outils à commande numérique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de génie mécanique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Usinage sur machines-outils à commande numérique 1999 ASP – 5224 13 compétences, 885 heures</b>		<b>Techniques de génie mécanique* 2000 DEC – 241.A0 42 compétences, 2 130 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
372194	Effectuer la programmation manuelle d'un tour à commande numérique	0133	Effectuer la programmation manuelle d'un tour à commande numérique
372214	Effectuer la programmation manuelle d'un centre d'usinage	012W	Effectuer la programmation manuelle d'un centre d'usinage
372314	Effectuer de la programmation automatique	0135	Effectuer de la programmation automatique
372206	Usiner des pièces simples au tour à commande numérique	012V	Conduire une machine-outil à commande numérique
et			
372226	Usiner des pièces simples au centre d'usinage		
372153	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail	012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail

\* Ce programme présente un tronc commun obligatoire de 23 compétences. De plus, il propose aux établissements une série de compétences au choix pour tenir compte des besoins régionaux et permettre une spécialisation accrue, notamment en conception et en fabrication. L'établissement devra retenir entre 7 et 10 compétences parmi 19 compétences proposées.

## **Tableaux d'harmonisation intra-ordres**



**Programme de provenance :** Techniques de génie mécanique  
2000

**Programme de destination :** Techniques de génie aérospatial  
2014

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de génie mécanique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de génie aérospatial, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques de génie mécanique*</b> <b>2000</b> <b>DEC – 241.A0</b> <b>42 compétences, 2 130 heures</b>		<b>Techniques de génie aérospatial</b> <b>2014</b> <b>DEC – 280.B0</b> <b>23 compétences, 2 115 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
012E	Résoudre des problèmes appliqués à la mécanique industrielle	011Q	Effectuer des calculs appliqués à l'aéronautique
012N	Produire les dessins de détail de pièces mécaniques	011U	Produire et modifier des croquis, des dessins techniques et des modèles reliés à l'aéronautique
et			
012U	Produire des dessins d'ensemble		
et			
012G	Produire des croquis		
012J	Analyser les forces internes et externes exercées sur un objet mécanique	011W	Optimiser la performance des matériaux utilisés en aéronautique
et			
012K	Planifier l'application de traitements thermiques		
012S	Déterminer des tolérances dimensionnelles	011T	Assurer la conformité des caractéristiques dimensionnelles et géométriques des composants d'aéronefs
et			
012T	Déterminer les tolérances géométriques requises pour un assemblage		

\* Ce programme présente un tronc commun obligatoire de 23 compétences. De plus, il propose aux établissements une série de compétences au choix pour tenir compte des besoins régionaux et permettre une spécialisation accrue, notamment en conception et en fabrication. L'établissement devra retenir entre 7 et 10 compétences parmi 19 compétences proposées.

012Q	Conduire un tour conventionnel	011S	Exploiter les possibilités des procédés d'usinage
et			
012R	Conduire une fraiseuse conventionnelle		
<hr/>			
012W	Effectuer la programmation manuelle d'un centre d'usinage	011Z	Produire et modifier des programmes pour les machines à commande numérique
et			
0133	Effectuer la programmation manuelle d'un tour à commande numérique		
et			
0135	Effectuer de la programmation automatique		
<hr/>			
012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail	0127	Interagir avec le personnel dans des situations de travail variées
<hr/>			
012Y	Établir la séquence des opérations relatives à des procédés de fabrication	0129	Élaborer et modifier des gammes de fabrication
et			
0134	Élaborer une gamme de fabrication		
<hr/>			
0131	Effectuer la conception technique de l'outillage nécessaire au projet de fabrication	012A	Concevoir et modifier l'outillage de fabrication de composants d'aéronefs
<hr/>			

**Programme de provenance :** Techniques de génie aérospatial  
2014

**Programme de destination :** Techniques de génie mécanique  
2000

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de génie aérospatial peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de génie mécanique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques de génie aérospatial 2014 DEC – 280.B0 23 compétences, 2 115 heures</b>		<b>Techniques de génie mécanique* 2000 DEC – 241.A0 42 compétences, 2 130 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
011R	Interpréter des dessins techniques liés à l'aéronautique	012F	Interpréter des dessins techniques
011S	Exploiter les possibilités des procédés d'usinage	012Q et 012R	Conduire un tour conventionnel  Conduire une fraiseuse conventionnelle
011T	Assurer la conformité des caractéristiques dimensionnelles et géométriques des composants d'aéronefs	012S et 012T	Déterminer des tolérances dimensionnelles  Déterminer les tolérances géométriques requises pour un assemblage
011U	Produire et modifier des croquis, des dessins techniques et des modèles liés à l'aéronautique	012G et 012N et 012U	Produire des croquis  Produire les dessins de détail de pièces mécaniques  Produire des dessins d'ensemble
011W	Optimiser la performance des matériaux utilisés en aéronautique	012K	Planifier l'application de traitements thermiques

\* Ce programme présente un tronc commun obligatoire de 23 compétences. De plus, il propose aux établissements une série de compétences au choix pour tenir compte des besoins régionaux et permettre une spécialisation accrue, notamment en conception et en fabrication. L'établissement devra retenir entre 7 et 10 compétences parmi 19 compétences proposées.

011Z	Produire et modifier des programmes pour les machines à commande numérique	012W	Effectuer la programmation manuelle d'un centre d'usinage
		et	
		0133	Effectuer la programmation manuelle d'un tour à commande numérique
		et	
		0135	Effectuer de la programmation automatique
0126	Contribuer à l'optimisation du processus manufacturier	012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail
et			
0127	Interagir avec le personnel dans des situations de travail variées		
0128	Assurer le contrôle de la qualité	012Z	Contrôler la qualité des produits
0129	Élaborer et modifier des gammes de fabrication	0134	Élaborer une gamme de fabrication
012A	Concevoir et modifier l'outillage de fabrication de composants d'aéronefs	0131	Effectuer la conception technique de l'outillage nécessaire au projet de fabrication



**Programme de provenance :** Techniques de génie mécanique  
2000

**Programme de destination :** Technologie du génie industriel  
2006

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de génie mécanique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie du génie industriel, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques de génie mécanique*</b> <b>2000</b> <b>DEC – 241.A0</b> <b>42 compétences, 2 130 heures</b>		<b>Technologie du génie industriel</b> <b>2006</b> <b>DEC – 235.B0</b> <b>26 compétences, 1 935 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail	012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail
012F	Interpréter des dessins techniques	0331	Interpréter des plans et des devis
012M	Exploiter un poste de travail informatisé	0332	Exploiter un poste de travail informatisé
012P	Effectuer le relevé et l'interprétation de mesures	0339	Effectuer le relevé et l'interprétation de mesures
0137	Planifier l'entretien d'un parc de machines	033N	Contribuer à l'instauration d'un programme de maintenance
012G	Produire des croquis	0336	Dessiner des croquis et des plans
et			
012N	Produire les dessins de détail de pièces mécaniques		
et			
012U	Produire des dessins d'ensemble		

\* Ce programme présente un tronc commun obligatoire de 23 compétences. De plus, il propose aux établissements une série de compétences au choix pour tenir compte des besoins régionaux et permettre une spécialisation accrue, notamment en conception et en fabrication. L'établissement devra retenir entre 7 et 10 compétences parmi 19 compétences proposées.

013E      Élaborer des circuits hydrauliques et  
             pneumatiques de machines  
             industrielles

et

013F      Effectuer la conception technique  
             d'un système de canalisations  
             industrielles

---

013E      Élaborer des circuits hydrauliques et  
             pneumatiques de machines  
             industrielles

et

013G      Effectuer la conception technique  
             d'un système industriel

---

013J      Élaborer des circuits automatisés de  
             base

et

013K      Automatiser un système industriel

---

**Programme de provenance :** Technologie du génie industriel  
2006

**Programme de destination :** Techniques de génie mécanique  
2000

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie du génie industriel peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de génie mécanique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Technologie du génie industriel 2006 DEC – 235.B0 26 compétences, 1 935 heures</b>		<b>Techniques de génie mécanique* 2000 DEC – 241.A0 42 compétences, 2 130 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail	012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail
0332	Exploiter un poste de travail informatisé	012M	Exploiter un poste de travail informatisé
0331	Interpréter des plans et des devis	012F	Interpréter des dessins techniques
0339	Effectuer le relevé et l'interprétation de mesures	012P	Effectuer le relevé et l'interprétation de mesures
033N	Contribuer à l'instauration d'un programme de maintenance	0137	Planifier l'entretien d'un parc de machines
033D et 033G et 033H	Contrôler la qualité d'une production  Planifier la production  Organiser l'aménagement des lieux de production	0139	Organiser le travail pour une production de moyenne série

\* Ce programme présente un tronc commun obligatoire de 23 compétences. De plus, il propose aux établissements une série de compétences au choix pour tenir compte des besoins régionaux et permettre une spécialisation accrue, notamment en conception et en fabrication. L'établissement devra retenir entre 7 et 10 compétences parmi 19 compétences proposées.

**Programme de provenance :** Techniques de génie mécanique  
2000

**Programme de destination :** Techniques de la plasturgie  
2015

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de génie mécanique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de la plasturgie, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques de génie mécanique 2000 DEC – 241.A0 42 compétences, 2 130 heures</b>		<b>Techniques de la plasturgie 2015 DEC – 241.B0 26 compétences, 2 070 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
012M	Exploiter un poste de travail informatisé	012M	Exploiter un poste de travail informatisé
012F	Interpréter des dessins techniques	012F	Interpréter des dessins techniques
012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail	012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail
012G	Produire des croquis	06CF	Produire des croquis et des dessins techniques
et			
012N	Produire les dessins de détails de pièces mécaniques		
et			
012U	Produire des dessins d'ensemble		
012E	Résoudre des problèmes appliqués à la mécanique industrielle	06CB	Résoudre des problèmes de mathématiques appliqués à la plasturgie
et			
012Z	Contrôler la qualité des produits		

**Programme de provenance :** Techniques de la plasturgie  
2015

**Programme de destination :** Techniques de génie mécanique  
2000

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de la plasturgie peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de génie mécanique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

---

<b>Techniques de la plasturgie 2015 DEC – 241.B0 26 compétences, 2 070 heures</b>		<b>Techniques de génie mécanique 2000 DEC – 241.A0 42 compétences, 2 130 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
012M	Exploiter un poste de travail informatisé	012M	Exploiter un poste de travail informatisé
012F	Interpréter des dessins techniques	012F	Interpréter des dessins techniques
012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail	012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail

---